



INVITATION À LA POPULATION

Requalification de la traversée des villages de Roumaz et de St-Germain

La Municipalité de Savièse, le Service de la mobilité (SDM) de l'Etat du Valais ainsi que les bureaux mandataires se réjouissent de vous présenter le projet de requalification de la traversée des villages de Roumaz et de St-Germain et de répondre à vos questions le

Lundi 8 avril 2024 à 18h30

Au théâtre Le Baladin

Prendront la parole :

- Sylvain Dumoulin, président de Savièse
- Vincent Pellissier, chef du Service de la mobilité
- Les bureaux mandataires

Cette présentation sera suivie d'un apéritif offert par la Municipalité.

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

GRIMISUAT >

Les routes cantonales RC60 et RC61, qui traversent les villages de Roumaz et de St-Germain, sont des routes d'importance régionale et locale permettant de relier les hauts de Savièse à la plaine.



Étant donné le trafic motorisé très important empruntant ces axes situés au cœur des villages de Roumaz et de St-Germain et les aménagements actuellement en place, la situation n'est pas satisfaisante notamment du point de vue de la sécurité des piétons.

Dans le cadre du projet Agglo Valais central, le Service de la mobilité et la Municipalité de Savièse souhaitent **améliorer la qualité de vie des riverains** et **la sécurité de tous les usagers**. Les arrêts de bus seront réaménagés pour les rendre **accessibles sans obstacles à tous**, les cheminements piétons seront continus et sécurisés en particulier pour les enfants.

Cette mesure d'agglomération vise à **rééquilibrer les différents modes de transport** et à **revaloriser les centres des villages** afin de mettre en avant le patrimoine bâti et paysager de la commune et permettre aux Saviésans de se réapproprier leur espace public. En plus des deux routes cantonales citées, les rues communales du Caro et du Vieux-Moulin sont ainsi intégrées à ce projet d'envergure.

Finalement, le confort et l'esthétique seront au rendez-vous grâce à des apports réfléchis et adaptés de **végétalisation** et à **l'aménagement d'espaces de rencontre**.

Voici quelques-unes des propositions de réaménagement :



Amélioration de la sécurité des usagers vulnérables (piétons, scolaires, cyclistes) par le rééquilibrage des espaces, l'assurance d'un trottoir continu et la réduction des vitesses



Mise en conformité L'Hand des arrêts de bus afin de permettre un accès sans obstacles à tous



Réduction des nuisances environnementales (bruit, air)



Maintien et sécurisation des accès privés et de la circulation



Mise en valeur des espaces publics, renforcement de l'attractivité des centres des villages comme lieu de vie



Lutte contre les effets d'îlots de chaleur grâce à la végétalisation du périmètre